

Relevés de conclusions Qualification et sécurisation des parcours professionnels

19/02/2024

Étaient présent.e.s à cette réunion à Caen :

Membres de droits / membres associés :

Bidon Katell - SNSP Gillet Cécile - UFISC

Membres invités

Hellot Mathilde – GE Solstice Ferreira Goretti – AFDAS Loizeau Michèle - Acid Kostik Marie Sacha – La Cité théâtre Nguyen Thua Aline – La Dissidente / Lapas Thillard Julie - Le Marchepied

Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie prend la parole pour rappeler quelques éléments en introduction à la réunion.

- la question de la forme des rencontres (présentiel ou distanciel) des prochaines sessions de travail de ce groupe.
- Synthèse de la session de travail précédente.
- présence de Mme Ferrera Goretti

 AFDAS afin de présenter au groupe, les chiffres 2023 de la Normandie AFDAS -en annexe et de les commenter.

Le groupe **Qualification et sécurisation des parcours professionnels** choisit de se retrouver le mois prochain en distanciel et à cette occasion, de poser de nouveau la question de la forme des sessions de travail prévues jusqu'en juin, plus largement avec les personnes qui ne pouvaient pas être présentes aujourd'hui.

Le groupe échange et regrette toutefois l'absence de représentants de la Drac Normandie et de la Région Normandie lors de ces groupes de travail, pose la question de la représentativité au sein de ce groupe de travail, des attendus du Coreps et de la prise en considération - validité - des échanges. Sur les questions d'emploi et de formation, l'absence des membres de droits, des agences culturelles Norma, Normandie Images et de l'Odia Normandie est également évoquée et questionnée par les participants.

1. <u>présentation des chiffres de l'Afdas Normandie par Ferreira Goretti (cf Annexe)</u>

Thillard Julie - Le Marchepied signale que les chiffres de l'Afdas ne représentent pas la totalité du secteur et soulève la question de savoir pourquoi les intermittents en Normandie se forment moins que dans les autres régions. Quelles sont les raisons de cette "sous-formation" des intermittents dans cette région? Il faut identifier les freins. Est ce l'absence d'organisme de formation?

Ferreira Goretti – AFDAS ne pense pas que cela soit la cause , elle évoque l'avant et l'après covid . Avant les permanences Afdas étaient démultipliées sur le territoire et étaient pleines, les demandes



étaient telles qu'il fallait en reporter. Après le covid, un choc s'est produit sur les 3 permanences en place à Rouen, Caen et Le Havre. Dorénavant lorsqu'il y a un inscrit s'est tout. C'est fou. L'Afdas fait le même constat, les gens ne viennent plus, ne se forment plus. Il est vrai que l'Afdas ne connaît pas tous les intermittents parce que les coordonnées ne sont recueillies qu'à partir du moment où les personnes font une ouverture de droits. Le déclin n'est pas spécifique à la Normandie, il reste toutefois impressionnant en Normandie mais c'est un constat général. **Ferreira Goretti - AFDAS** rappelle ensuite les règles misent en place par la commission et l'accueil fait aux intermittents. Sur la question de la reconversion évoquée plus tôt, elle rappelle que des conseillers particuliers AFDAS peuvent accompagner la réflexion de la reconversion, notamment avec l'appui conseil Carrières qui représente entre 12 et 15 heures d'accompagnement. Elle rappelle qu'une autre porte d'entrée est possible, les structures du spectacle vivant peuvent faire une demande à l'Afdas pour former les intermittents.

Gillet Cécile - UFISC se demande sous quel régime est déclaré l'intermittent durant sa formation dans ce cas de figure, quel contrat de travail? Elle évoque les contraintes liées au numéro d'objet.

Le groupe évoque l'absence de référent Cinéma Spectacle à France Travail Normandie et regrette le manque d'information et de connaissance technique des services de France Travail du régime de l'annexe 8 et 10 pour les intermittents en Normandie. La formation des intermittents en subit les conséquences. Le travail illégal bénéficie de la méconnaissance du régime de l'intermittence et du statut d'auto-entrepreneur ainsi que de l'absence d'interlocuteur sur ces questions techniques et spécifiques.

Gillet Cécile - UFISC informe de deux demi-journées organisées en juin prochain par L'Afdas et Uniformation, les 2 OPCO qui couvrent le secteur culturel, interviendront le 3 juin à Rouen (Atrium) et le 10 juin de 14h à 17h, dans les locaux de la compagnie Amavada à Caen, en partenariat avec l'Odia Normandie et les GE culturels Oscar et Secrateb.

Précisions apportées par Unger Frédérique - Coord. Coreps post -réunion de travail : Ces demi-journées auront pour objectif d'informer les structures du spectacle vivant sur les possibilités d'accès à la formation professionnelle continue de leurs salarié.e.s. Les 2 OPCO interviendront pour expliquer rôles, missions et secteurs d'activités qu'ils couvrent respectivement. Un temps pratico-pratique d'utilisation des plateformes des 2 Opco sera proposé aux personnes présentes. L'Afdas fera également un temps de présentation spécifique sur l'accès à la formation pour les personnes relevant du régime de l'intermittence.

Gillet Cécile - UFISC ajoute que les partenaires de cette proposition d'information souhaitent associer France Travail à ces 2 demi-journées malheureusement , elle regrette de n'avoir aucun interlocuteur à ce jour.

Thillard Julie - Le Marchepied évoque les mutations du secteur et des emplois et la forte tendance au travail individualiste, à la recherche de missions courtes et à une plus grande liberté, avec le recours au statut d'auto-entrepreneur. Ce qui fait du mal aux projets, elle évoque l'instabilité des personnes dans les équipes qui fragilise à cet endroit les projets et les structures. Les employeurs n'ont pas pris la mesure de ces mutations et n'arrivent pas à capter la mesure de l'ampleur. Les salaires restent très bas et les avantages n'en sont plus ou sont d'un autre temps.



Bidon Katell - SNSP rappelle que lorsque l'on parle des employeurs qui n'auraient pas pris la mesure, il faut évoquer les collectivités qui sont les financeurs et qui n'ont pas pris la mesure du coût de l'emploi et que la masse salariale ne fait qu'augmenter, on ne peux pas payer les gens au smic toute leur vie avec des postes à responsabilité. Il y a un vrai travail de sensibilisation à faire auprès des subventionneurs, en tout cas pour ce qui est des lieux, pour apporter les arguments qui permettent de faire comprendre que la masse salariale augmente et que pour maintenir le budget artistique, il faut pour cela augmenter les subventions.

Loizeau Michèle - Acid Kostik évoque elle aussi que du côté des compagnies qu'elle représente, l'impression est que les financeurs méconnaissent le coût du travail. Les salaires sont bas, en terme de RH cela devient impossible à tenir et elle rappelle que les artistes ne sont pas augmenter depuis 10 ans.

Bidon Katell - SNSP partage l'idée de la méconnaissance totale des pratiques de nos métiers. Elle évoque le manque de transparence sur le montant des salaires dans les structures et dans les compagnies qui renforce la méconnaissance des financeurs.

Gillet Cécile - UFISC relève dans les chiffres fournis par l'Afdas qu'1 sur 3 a des permanents mais elle rappelle que le mode de déclaration des structures ne permet pas d'avoir des chiffres exacts. Elle invite à considérer ce chiffre avec prudence et précise que l'on devrait plutôt parler de structures ayant employé une fois une personne au régime général que de structures ayant vraiment des emplois permanents.

Ferreira Goretti - AFDAS informe que concernant la question du déclaratif des entreprises en équivalent temps ETP, l'Afdas dépend de règles qui sont différentes pour les entreprises de moins de 10 , de plus de 11 et de plus de 50. Ces chiffres ne pourront pas être plus affinés puisque ce n'est pas une donnée recherchée par l'Afdas.

Gillet Cécile - UFISC constate la nécessité d'un observatoire SV et d'avoir une vision précise de la réalité du secteur en Normandie. Le croisement des données existantes ne suffit pas au diagnostic du terrain.

Ferreira Goretti - AFDAS informe que sur les formations Sécurité, à partir du moment où les salariés ont les critères d'éligibilité, un crédit de 3000 Euros est débloqué automatiquement sur toutes les formations obligatoires et ce qui fait qu'il y plus de demandes mais c'est obligatoire. Ces mêmes salariés peuvent faire d'autres demandes en plus. Les demandes passent sans problème. Formation métiers , perfectionnement , nouveaux outils, nouvelles pratiques.

2. <u>La formation en Normandie - la question de l'offre et de l"information</u>

Thillard Julie - Le Marchepied se pose la question de l'offre, à la fois de l'information, de la communication , des initiatives qui peuvent faire doublons et être redondantes. Comment améliorer en Normandie , l'information? La région Normandie ne pourrait -elle pas accompagner le secteur concrètement sur ces questions?



Le groupe échange et partage les constats sur la démultiplication des offres, de redondances et de formations aux niveaux de qualité diverses et en même temps de l'incompréhension dans toutes ces informations. Il y a des difficultés à identifier les réseaux, avec un sentiment d'avoir toujours une scission entre ex-haute et ex-basse normandie.

Thillard Julie - Le Marchepied se demande où sont les têtes de pont pour faire circuler l'information des formations ? L'ODIA , Norma, ou les collectivités ? Le Calvados fait une belle communication, et la cible est atteinte, les formations sont complètes.

Quel est le lieu ressources pour la formation, la centralisation des informations et d'une garantie de qualité? L'Odia doit relayer les informations sur la formation ainsi que Norma et Normandie Images.

Unger Frédérique - Coord. Coreps - Odia Normandie rappelle les missions d'information de l'Odia, de Norma et de Normandie Image. Elle rappelle également que l'Odia recrute actuellement au poste de direction de la communication de l'office, avec notamment la mission de la refonte de la base de données et du site d'information pour les professionnels de secteur du spectacle vivant. Elle rappelle que l'Odia gère également des données et des informations en lien avec la diffusion des équipes artistiques.

Bidon Katell - SNSP propose de demander quelles sont les missions de chaque agence , observation, ressources et communications. Quelles sont les capacités des agences sont-elles en capacité de porter et donner accès à la formation?

Ferreira Goretti - AFDAS rappelle que l'Afdas a déjà un catalogue pour simplifier mais ils ne sont pas prescripteurs.

Bidon Katell - SNSP souhaite que les agences puissent être prescripteurs. L'enjeu est bien que les agences soient en alerte avant le secteur, exemple : quel impact de l'intelligence artificielle sur les métiers de demain? ou le passage à la LED? Les agences sont bien placées, leurs liens sont à la fois sur la technique, l'administratif et l'artistique. Elle précise que l'Odia est parfaitement à cet endroit dans ces offres actuelles. Nous avons besoin de prescripteurs, et d'observateurs des mutations.

Ferreira Goretti - AFDAS trouve intéressant de creuser également sur la questions des besoins du secteur. Il faut identifier plus finement les demandes du territoire, pour cibler, puis regrouper les demandes. Il faut aller voir du côté de l'observatoire national cpnef.SV. Elle informe également que concernant certains sujets d'actualité (VSS, RSE, IA, transition écologique...) L'Afdas peut mobiliser plus de financements.

Le groupe échange sur la nécessité d'avoir un observatoire régional pour le secteur du spectacle vivant. (formation, besoins, moyens...)

Bidon Katell - SNSP rappelle que les formations LED sont très coûteuses, comment fait-on? La part de l'Afdas a baissé et les subventions baissent. Les marges se réduisent de toutes parts.

Ferreira Goretti - AFDAS convient qu'en 2022 les coûts étaient élevés mais les choses changent, de plus des modes avantageux de prises charges sont proposés pour accompagner les secteurs, notamment en se regroupant à plusieurs structures. Elle conclut en incitant chacun.e, lorsque l'on a



des projets, à contacter l'Afdas pour des conseils et de l'accompagnement. L'Afdas a tout intérêt à entendre les professionnels des secteurs qu'elle accompagne.

Prochain GT QSPP: Lundi 11 mars 2024 en distanciel - 14h-17h



ANNEXE

Chiffres 2023 en Normandie présentés par AFDAS au groupe QSPP Coreps Normandie

- 926 structures dans le SV adhérentes mais seulement 314 avec effectif permanent déclaré (1 salarié au moins quelque soit son temps travaillé).
 - o 290 ont un effectif inférieur à 11,
 - o 23 ont un effectif compris entre 11 et 50 salariés,
 - 1 structure comptabilise plus de 50 salariés.

Cela représenterait environ 1220 salariés (nous sommes sur du déclaratif).

- 223 structures de l'audiovisuel adhérentes mais seulement 75 avec effectif permanent déclaré.
 - o 72 ont un effectif inférieur à 11 salariés,
 - o 3 ont un effectif compris entre 11 et 50 salariés.

Soit environ 205 salariés dans la branche.

Accès à la formation :

- Dans le SV, 152 structures nous ont sollicités en 2023 pour le financement de formations.
 - 29 uniquement pour le recrutement d'alternants (contrat d'apprentissage et de professionnalisation).
 - 98 uniquement pour des actions relevant du plan de développement des compétences,
 - 25 ont mobilisé les 2 dispositifs.

0

- Dans l'audiovisuelle, 52 structures ont fait des demandes
 - 19 uniquement pour le recrutement d'alternants (contrat d'apprentissage et de professionnalisation),
 - o 26 uniquement pour des actions relevant du plan de développement des compétences,
 - 7 ont mobilisé les 2 dispositifs

Concernant les Intermittents

Nombre d'intermittents du spectacle : 7436 IDS recensés en Normandie [Sources : Pôle emploi - AEM, DUS] dont 1020 Intermittents enregistrés dans notre système d'information .

En 2023, environ 300 actions de formation financées.

Des formations essentiellement « métiers », très peu de formations transversales (pas de bureautique, pas de langue) peu de formations sécurité également (contrairement aux permanents).

Formations artistiques et techniques.Ex: L'acteur clown / Techniques de coordination et de médiation de projets culturels / TECHNICIEN RESEAUX LUMIERE / L-Acoustics Régisseur son / Polyphonies de la voix, polyphonies de la scène / L'interprète en scène / Doublage / Programmation et diffusion vidéo pour le spectacle / Mixer en Dolby Atmos avec Protools / Travailler en équipe / accroche et levage de charge dans les salles de spectacle.